

**Extrait du Procès-Verbal
Des délibérations du 12 avril 2024
DEL-2024-41**

Nombre :

- * de conseillers en exercice : 68
- * de Présents : 21
- * de Représentés : 2
- * de Votants : 23 Pour : 23 Contre : 0 Absentions : 0

Etaient présents : M. André AGOSTINI, M. Jean-Claude ALBERTINI, M. François BERNARDI, M. Benoît BRUZI, M. Gérard CASANOVA, M. Yannick CASTELLI, Mme Marie-Angele DESIDERI, M. Paul-Jean EMANUELLI, M. Marcel FERRARI, M. Marc Marie FILIPPI, M. Toussaint FILIPPINI, M. Jean-Etienne FRISONI, M. JULIEN Justin, M. Sébastien LAURELLI, M. Dominique MITRIDATI, M. Lionel PASQUALINI, M. Toussaint PIERI, M. Antoine POLI, Mme Marie-Odile ROSSI, Mme Marie-Christine SCOGNAMIGLIO, M. Fernand VINCENTELLI.

Absents représentés : M. Paul-Louis GIANNECCHINI, M. Jean-François MATTEI.

Absents : Mme Emilie ALBERTINI, M. Dominique ALBERTINI, M. Jean-Philippe ALESSANDRI, M. Jean-Charles ANGELINI, Mme Nathalie ANGELINI, Mme Michèle AN TOMARCHI, M. Paul BATTESTI, M. Grégory BIAGGI, M. Pascal BIAGGI, Mme Françoise CAMPANA, M. Jean-Joseph CANTELLI, Mme Claudine DEYBER, M. Dominique FABRE, M. Balthazar FEDERICI, Mme Marie-Jeanne FEDI, Valérie FERRANDI, M. Jean-Marc FRANCESCHI, M. Alexandre GAMBOTTI, Mme GANDOIN Sylviane, M. René GATTACCECA, M. Vital GERONIMI, M. Charles GIACOMI, Mme Alix GIOVANNONI, M. Etienne GIUDICELLI, M. Pierre-Paul HERNANDEZ, Mme Marguerite HOURTOLOU, M. Paul INNOCENZI, Mme Laurence LEONI MAZIERE, Mme Maryline LEPORATI, Mme Christiane MARIOTTI, M. Joseph MATTEI, M. Pierre ORSINI, M. Enzo OTTOLENGHI, M. Joseph PASTINI, M. Xavier PIACENTINI, Mme. Stella PIERI, M. Etienne RAFFALLI, M. Antoine François RODOLPHI, M. Pascal SARTI, M. Pierre-Ange SENCY, Mme. Patricia SOULLARD, 1^{er} adjoint de la commune de PIEDIPARTINO Nicolas MAZZONI, M. Ange STRAFORELLI, M. Félix TAMBINI, M. Jean-Sauveur VALLESI.

OBJET: Mise en place d'un partenariat avec la Communauté de communes de Marana-Golo pour la réalisation du PEP PAPI MARANA -GOLO - plan de financement.

NOTA – Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 15 avril 2024 et que la convocation du Conseil avait été faite le 05 avril 2024. L'an deux mille vingt-quatre, le douze avril à quatorze heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Médiathèque de Folelli, sous la présidence de Antoine POLI.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection du secrétaire pris au sein du Conseil, Monsieur Jean-Claude ALBERTINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Président a rappelé à l'Assemblée délibérante, en vertu des disposition de l'article L.2121-17 du CGCT, que la présente séance pouvait se tenir sans condition de quorum puisque qu'elle faisait suite à une précédente séance de l'Assemblée régulièrement convoquée le 29 mars 2024 pour un Conseil communautaire en date du 05 avril 2024, où

le quorum n'avait pas été atteint et qu'elle a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 05 avril 2024 pour un Conseil communautaire en date du 12 avril 2024.

La Communauté de communes de Marana-Golo a répondu à l'appel à projets pour la mise en place d'un PAPI comprenant le Golo avec une déclaration d'intention effectuée en préfecture et est porteuse du projet. Les Communautés de communes partageant le bassin versant doivent participer à l'élaboration du PAPI pour qu'il puisse être labellisé. A l'échelle de notre collectivité le PAPI doit prendre en compte le SDAGE et le PDM 2022-2027. Les Communautés de communes sollicitées pour son élaboration sont les Communautés de communes de la Castagniccia-Casinca et de Pascal Paoli.

La Communauté de communes de la Castagniccia-Casinca souhaite participer à la réalisation du PEP (programme d'études et d'actions préalables) pour la mise en place du PAPI Marana Golo.

Le programme d'études et d'actions préalables devra être réalisé entre 2024 et 2026.

Le coût total de cette opération est estimé à **1 459 525.00 € H.T** dont la part pour la Communauté de communes serait de 35 128.00 € H.T

Dans le cadre de ce projet, Monsieur le Président propose la participation financière de la Communauté de communes au PEP PAPI Marana Golo avec le plan de financement prévisionnel suivant :

Organismes	Montant HT
Etat	732 313.00 €
FEDER	298 748.00 €
Collectivité de Corse	15 000.00 €
Communes de Marana-Golo	16 524.00 €
Communauté de communes Marana-Golo	331 844.00 €
Communauté de communes Pascal Paoli	29 968.00 €
Communauté de communes de la Castagniccia-Casinca	35 128.00 €
TOTAL	1 459 525.00 €

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE

- **D'approuver** la proposition du Président pour la participation de la Communauté de communes de la Castagniccia-Casinca, à la réalisation du PEP PAPI MARANA-GOLO, pour un montant de 35 128.00 € H.T.
- **D'Autoriser et mandater** le Président à mener les démarches pour la mise en place du financement de l'opération .

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA CASTAGNICCIA-CASINCA**

Département de la Haute-Corse

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073252-20240412-DEL2024-41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

- **D'inscrire** les crédits nécessaires au budget de la Collectivité, aux article et chapitre prévus à cet effet.

Fait à Vescovato les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre,

Le Président,



Antoine POLI